



à St-Martin-de-Castillon

- Georges et Jacques Cavalier de St Martin de Castillon ont volontairement payé l'amende de 50 livres, pour avoir usurpé les titres et qualité de noble, suivant l'arrêt du conseil du 29/3/1667.
Les recherches de noblesse en Provence sous Louis XIV et Louis XV... / par le baron Du Roure

